

Le langage des timbres (suite)

Dans un précédent numéro, notre ami Jean-Pierre Merceille nous avait parlé du langage des timbres. Or s'il est vrai que cette tradition s'est popularisée au début du XX^e siècle, il semble bien que la tentation de faire parler les timbres ait commencé beaucoup plus tôt et ceci même avant leur apparition en France, en témoigne cette magnifique série de lettres que je viens de dénicher.

Toutes ces lettres ont été adressées à la Vicomtesse de Brancion qui a été sous-gouvernante de la maison des enfants de France sous le Second Empire. Nous n'avons malheureusement pas d'informations sur l'auteur de ces lettres qui ont toutes été postées du cœur de Paris, Place de la Bourse.



La première de ces lettres a été postée le 10 décembre 1848, date de l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la république et symbolise la rencontre du nouveau Président et de la République représentée par Cérès, déesse de l'agriculture, de la fertilité et des moissons. Cette lettre est particulièrement insolite car à cette date, le 20c noir Cérès n'avait pas encore été émis officiellement. Le deuxième timbre à l'effigie de Louis-Napoléon Bonaparte est pratiquement identique au timbre qui sortira le 16 septembre 1852, mais le portrait est orienté vers la droite et non vers la gauche comme dans la version définitive. Il est évident que ce timbre fictif a été introduit pour les besoins du message mais il montre que l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte avait été préparée de longue date et que ses proches avaient déjà envisagé que le premier timbre français serait à son effigie. C'est probablement dans le but de cacher les intentions réelles de Louis-Napoléon que son entourage a choisi la déesse Cérès, plus consensuelle, pour symboliser la France. Cette première lettre donne des indications précieuses sur l'auteur de cette correspondance qui

incontestablement faisait partie d'un cercle très rapproché entourant le futur Empereur.



La deuxième correspondance datant du 3 janvier 1849 porte les deux mêmes timbres que le premier courrier, mais cette fois-ci le 20c noir Cérès a une valeur officielle d'affranchissement. La position des timbres montre que Louis-Napoléon Bonaparte a pris pleinement la mesure de sa fonction et qu'il accomplit sa « mission » avec tout le sérieux qui se doit.



La correspondance suivante datée du 20 février 1849 symbolise la complicité naissante qui s'établit progressivement entre la République et son Président.



Les relations en deviennent même idylliques si on croît la correspondance du 18 avril. L'observateur

averti constatera que cette fois-ci, le timbre à l'effigie de Louis-Napoléon Bonaparte correspond exactement à la version qui va devenir officielle en 1852. Le mois suivant les élections à l'assemblée nationale, en amenant une majorité royaliste, vont compliquer la tâche du président.



Après une longue période d'interruption due probablement au conflit incertain engagé entre le Président et l'Assemblée Nationale, la correspondance reprend le 2 décembre 1851. Le Président vient, par un coup d'Etat, de dissoudre l'Assemblée Nationale et de rétablir le suffrage universel. A partir de ce jour-là, le comportement de Louis-Napoléon vis-à-vis de la République devient de plus en plus désinvolte.



Les relations empirent et deviennent franchement détestables. La République est malmenée par le Président qui, par la nouvelle constitution de mars 1852, fait porter le mandat présidentiel à 10 ans. Le courrier adressé fin mars à la Vicomtesse de Brancion par son correspondant donne une illustration tout a fait suggestive de la situation. Les amateurs de marcophilie ne manqueront pas de remarquer que le bureau de la Place de la Bourse utilise désormais l'étoile pleine pour annuler les timbres en lieu et place de l'ancienne oblitération grille.



Le 7 novembre 1852, Louis-Napoléon Bonaparte décide de tourner définitivement le dos à la République et par un sénatus-consulte qui sera confirmé par un plébiscite, il fait rétablir l'Empire.



La séparation se produit officiellement le 2 décembre 1852 avec la proclamation du Second Empire.

C'est avec ce courrier que se termine la correspondance avec la Vicomtesse de Brancion. Ces différents courriers montrent qu'incontestablement le timbre-poste est sorti très tôt du simple rôle d'affranchissement qui lui était officiellement attribué pour être utilisé comme un outil original de communication et ceci avant même de devenir un objet de passion pour les collectionneurs.

J.P de la Faisanderie